



**DÉCISION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ET DE SIGNATURE DU MINISTÈRE DE LA  
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES**

**NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION : AD-SG-0384**

I. Cadre de la décision

*Mentionnez la ou les disposition(s) en vertu de  
laquelle / desquelles la délégation est donnée*

- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française.

*Précisez les articles justifiant la décision.*

- Autre(s) texte(s) juridique(s) :

*Précisez les articles justifiant la décision.*

- Acte de délégation préalable (en cas d'absence ou d'empêchement) :

*Si la délégation est donnée en vertu d'un acte de délégation préalable, indiquer les références de celui-ci ainsi que les dispositions qui autorisent une délégation en cascade*

II. Identification

A. L'autorité délégataire qui décide d'accorder délégation

- Entité : Secrétariat général
- Rang et/ou fonction : Secrétaire général
- Nom et prénom : DELCOR Frédéric

B. Le subdélégataire qui reçoit délégation

- Entité : Secrétariat général - Direction du SIPPT
- Rang et/ou fonction : Conseiller en prévention - Directeur
- Nom et prénom : DELZENNE Olivier

### III. Compétence(s) déléguée(s)

Décrivez-la ou (les) compétence(s) déléguée(s) dans le cadre de la ou des base(s) légale(s) précitée(s) et précisez les articles visés.

*Afin de ne pas laisser de place à l'interprétation, privilégiez le copier-coller de la disposition de l'arrêté que vous souhaitez subdéléguer. Distinguez aussi chaque compétence selon qu'elle a des effets **internes** (tableau 1) ou **externes**, c'est-à-dire qu'elle affecte les tiers à l'administration (tableau 2).*

TABLEAU 1 : compétences à effets **internes**

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet INTERNE
art. 30, §1, 2°	2° Autoriser le déplacement des membres du personnel du Service interne pour la Prévention et la Protection au Travail et valider les demandes de réquisitoires établis au nom desdits membres du personnel en vue de l'obtention d'un titre de transport de la Société nationale des Chemins de fer belges
art. 30, §1, 3°	3° Approuver les états de frais de route, autres que ceux visés à l'article 30, sous 2°, et de séjour des membres du personnel du Service interne pour la Prévention et la Protection au Travail
art. 33, alinéa 1°1	1° Accorder aux membres du personnel du Service interne pour la Prévention et la Protection au Travail les congés annuels de vacances, les congés pour motifs impérieux d'ordre familial, les congés de circonstances et pour force majeure et les congés exceptionnels.
art. 45, §1 <sup>er</sup>	1° Valider la correspondance concernant les actes ordinaires d'instruction, les demandes de renseignements, les lettres de rappel et les bulletins ou lettres de transmission.
art. 45, §1 <sup>er</sup>	2° Délivrer les copies et extraits de documents déposés aux archives de leurs services.

TABLEAU 2 : compétences à effets **externes** (affectent les tiers)

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet EXTERNE

### IV Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement

*(facultatif - les suppléants éventuels recevront copie de la présente).*

En cas d'absence du subdélégué la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°1 :

- o Entité : Secrétariat général - Direction du SIPPT
- o Rang et/ou fonction : Conseiller en prévention - Attaché principal

- o Nom et prénom : COLLART Gil

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégué et du suppléant n° 1, la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°2 :

- o Entité : Secrétariat général - Direction du SIPPT
- o Rang et/ou fonction : Conseillère en prévention - Attachée principale
- o Nom et prénom : LHOEST Pascale

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégué **et** des suppléants n°1 et n°2, la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°3 :

- o Entité :
- o Rang et/ou fonction :
- o Nom et prénom :

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégué et des suppléants n°1, n°2 et n° 3, la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°4 :

- o Entité :
- o Rang et/ou fonction :
- o Nom et prénom :

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

#### V Précisions complémentaires et définition des termes de l'absence.

*Indiquez, le cas échéant, d'autres informations utiles à la clarification des attributions déléguées.*

VI. Durée de la délégation.

*A défaut de préciser la date d'entrée en vigueur de l'acte de subdélégation, celui-ci sera réputé entrer en vigueur à dater de sa signature*

- Date d'entrée en vigueur :
- Date de fin (*facultatif*) :

Date et signature du subdélégué

Date et signature de l'autorité délégataire

*Afin de centraliser l'ensemble des informations utiles à la gestion des délégations et d'assurer l'opposabilité des décisions, l'autorité délégataire fera parvenir l'original de ce formulaire à [delegations@cfwb.be](mailto:delegations@cfwb.be)*

*Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 03/09/2020, le présent acte de subdélégation sera publié sur le site [Gallilex](#) par **le Centre de documentation administrative (CDA)** et, s'il concerne des compétences affectant les tiers, au Moniteur belge.*

*Si des précisions sont utiles pour remplir ce formulaire, nous vous invitons à envoyer vos questions à l'adresse : [delegations@cfwb.be](mailto:delegations@cfwb.be).*



**Signé par Frédéric DELCOR le 11/05/2021 19:20:39**



**Signé par Olivier DELZENNE le 17/05/2021 17:22:52**



**Signé par Gil COLLART le 18/05/2021 15:10:15**



**Signé par Pascale LHOEST le 24/05/2021 17:04:06**